

Le magazine des locataires de Nanterre Coop' Habitat



BUDGET 2023 : LA COOP' ENGAGÉE AU QUOTIDIEN

ACTUALITÉS

BONNE ANNÉE **4**

6 à 11

NOS LOCATAIRES ONT DU TALENT

LA MÉMOIRE DE ROBESPIERRE
AU COEUR **14**

EN VUE

SLS, AVIS AUX RETARDATAIRES

La campagne des enquêtes Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) touche à sa fin pour les locataires concernés (hors quartiers ANRU et/ou ne percevant pas d'APL).

Réponses incomplètes et absences de réponses, à vous de jouer (<https://nanterrecoophabitat.enquetelegale.fr>, 0 800 941 648).



6



12



14

EDITO

3

ACTUALITÉS

Bonne année 2023 4

Des changements en ce début d'année 5

BUDGET 2023

Contrainte et mobilisée 6

Impacté mais ambitieux 7-8

Les grands travaux 9

Confort des logements 9

Équipements collectifs 10

Face à la crise énergétique 11

A VOTRE SERVICE

Point stationnement 12

Développement social et urbain 13

NOS LOCATAIRES ONT DU TALENT

Jacqueline Grimault 14

EXPRESSIONS LIBRES

15

Retrouvez nous sur





L'année 2023 est déjà bien entamée, mais je tiens à vous exprimer encore tous mes vœux, pour vous et pour tou-tes vos proches.

Dans le prolongement de 2022, cette nouvelle année débute avec de nombreuses difficultés. En plus des problèmes personnels que nous rencontrons tou-tes, c'est une inflation record que chacun-e doit supporter. Nos pouvoirs d'achat en sont directement impactés, les augmentations des coûts de la vie se généralisent et nous fragilisent forcément.

À cette crise économique, nous devons malheureusement continuer de subir une crise du logement, couplée à la crise écologique.

De plus l'avenir du logement social est rempli d'incertitudes. À l'occasion du dernier conseil d'administration, en réponse à ce manque de prévisions, face aux choix contraints qui s'imposent à nous, nous avons adopté une motion pour interpeler le gouvernement

face à l'urgence, pour demander un engagement général de tous les acteurs compétents pour inverser la tendance et enfin penser une politique nationale ambitieuse pour le logement, en soutien des organismes HLM, en faveur des locataires, au bénéfice des demandeurs de logement, toujours plus nombreux ...

Ce contexte et ces défis à relever, nous les subissons durement, mais comme toujours, sans renoncement.

Nous avons adopté un nouveau projet d'établissement pour les cinq années qui viennent, « Coop' 2028 ». Avec l'ensemble des administrateurs et des services de la Coop', nous avons souhaité inscrire des évolutions attendues et nécessaires.

L'amélioration de la relation avec les locataires et le meilleur traitement des réclamations constitueront une orientation majeure de nos actions futures.

Notre rôle social et notre ambition solidaire seront réaffirmés et renforcés pour l'avenir, pour mieux vous

accompagner face aux difficultés sociales qui se présentent.

La transition écologique constituera également un socle essentiel de nos chantiers prochains : réduire nos consommations et être exemplaires, lutter contre la précarité énergétique et réduire vos coûts de l'énergie seront des incontournables dans nos missions quotidiennes.

À travers les grandes actions prévues, Nanterre Coop' Habitat restera encore et toujours à vos côtés, actif auprès de la Ville de Nanterre, pour proposer une offre de logement et un cadre de vie de qualité.

Les grands travaux décidés dans le budget 2023 témoignent bien de nos intentions et conviction : un organisme HLM de proximité, de qualité, qui, face aux incertitudes, agit quotidiennement pour la solidarité et le bien-être de nos locataires.

Hassan HMANI

BONNE ANNÉE 2023

Pour la traditionnelle carte de vœux, la Coop' a cette année encore fait appel aux talents du territoire. Pour 2023, c'est Célia ADJAL qui s'est chargée de notre carte de vœux.



« Footballeuse depuis mon enfance, je me suis dirigée vers une formation artistique, dans laquelle j'ai jonglé entre mes deux passions, les arts appliqués et le football » nous raconte en point de départ Célia ADJAL. Ancienne habitante de Nanterre, c'est avec enthousiasme qu'elle a répondu à l'appel et à la proposition de Nanterre Coop' Habitat. « J'ai été très honorée que la Coop' pense à moi pour cette création. Nanterre représente beaucoup pour moi : c'est là ville de mon enfance, de mes amitiés, là où j'ai débuté ma pratique du football, nous confie Célia. J'ai énormément de souvenirs et j'ai été très touchée de pouvoir apporter ma patte aux créations locales. C'est pour moi un clin d'œil et un juste retour pour ma ville solidaire d'origine ».

Footballeuse à toute heure, Célia s'est vite engagée vers la voie artistique en suivant une licence Arts Plastiques. Après avoir effectué une école préparatoire pour les Beaux-Arts de Paris et de Lyon, Célia obtient son Diplôme National des Métiers d'arts et du Design, en graphisme et illustration, en 2021.

Une patte singulière et personnelle, et engagée. « J'ai toujours aimé dessiner et j'ai compris que je voulais faire de l'illustration mon métier. Je trouve que l'illustration est un

“ C'est pour moi un clin d'œil et un juste retour pour ma ville solidaire d'origine ”

outil fédérateur qui peut toucher les gens sur des sujets aussi courants que sensibles et importants. J'aime réaliser des personnages aux formes géométriques, aux proportions surdimensionnées avec toujours plus de couleurs, explique Célia. J'ai par la suite découvert le graphisme engagé qui aborde des thématiques sociales parfois sensibles et d'actualité. Cela m'a donné l'envie de sensibiliser

les gens à la pratique du football féminin et de lutter à ma manière contre les préjugés qui entourent ce sport et d'autres disciplines ».

Des créations qui plaisent et qui s'affichent. « J'ai décroché le 1^{er} prix au concours Posca en 2021, puis le prix coup de cœur de la marque Faber-Castell et le Grand prix Arbuste qui récompense les jeunes talents. Ce dernier titre m'a permis d'être exposée à la Grande Halle de la Villette pour le Salon d'Automne 2022, nous raconte-t-elle avec fierté. À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, mon travail d'illustration réalisé en partenariat avec l'ONU Femmes a été diffusé durant une semaine sur la façade de l'EP7, en face de la Bibliothèque nationale de France. Je travaille actuellement avec le ministère des Affaires sociales pour une campagne de sensibilisation autour de l'égalité femmes-hommes.»

Et c'est la Coop' qui a pu profiter cette année de ses talents artistiques conscients. Merci Célia.

DES CHANGEMENTS EN CE DÉBUT D'ANNÉE

Comme nous en avons tou.tes l'habitude, le début d'année est arrivé, avec son lot de nouveautés.



APPELS DE PROVISIONS : DES CHANGEMENTS POUR 2023

Les charges sont particulièrement d'actualité en ce moment ... Pour les services de la Coop' également. Un travail en profondeur a été conduit pas les équipes concernées, pour améliorer votre compréhension des appels de provision reçues mensuellement.

Aussi, à partir du mois de janvier 2023, vous constaterez que ces quittances de provisions de charges vont être légèrement modifiées. Les catégories de charges changent : finie la rubrique « Charges générales », place aux « Charges communes » avec de nouvelles répartitions entre les catégories. Des évolutions pour vous faciliter la lecture.

LA COOP' REJOINT « ÉCHANGER-HABITER »

Depuis la mi-janvier, nous avons adhéré à la bourse d'échanges directs entre locataires, et ce sur l'ensemble des logements disponibles chez les bailleurs inscrits sur la plateforme.



LOYERS RÉÉVALUÉS


Comme expliqué dans le Cité Mag d'octobre 2022, la Coop' fait face à de nouvelles dépenses drastiques.

Pour entretenir correctement notre patrimoine et mener les travaux nécessaires, pour ne pas compromettre les capacités financières de la Coop', la source de recettes principale, les loyers, a été revalorisée de 3,5 % lors du Conseil d'administration du 18 octobre 2022, à compter du 1^{er} janvier 2023.

COUPURES ÉLECTRIQUES : UN HIVER SÉCURISÉ

Nous l'entendons tou.tes depuis plusieurs semaines, les risques de coupures d'électricité ont été évoqués en raison de la crise énergétique.

Pour faire face à ces risques, un plan d'urgence de sécurisation des hivers a été pensé par le mouvement HLM. Ascenseurs, chaudières individuelles, éclairages, systèmes mécaniques de désenfumage, volets électriques, portes de parkings, ... de nombreux équipements sont alimentés par l'électricité. Aussi, le plan d'urgence prévoit toutes les dispositions à mettre en œuvre en cas de coupures d'électricité. Si les efforts de tou.tes et les réductions des consommations enregistrées sont positives et réduisent les risques de coupures, les dispositions sont déjà prises pour y faire face.



VOTRE GARDIEN·NE

Mme ou Mr
Vous pouvez le joindre au :
01 47 25 66 66
93 avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie

	DU LUNDI au JEUDI	VENDREDI
HORAIRES DE PRÉSENCE EN LOGE	8h30 - 9h00 17h30 - 18h30	8h30 - 9h00
HORAIRES DE TRAVAIL	8h30 - 12h00 14h00 - 18h30	8h30 - 12h00 14h00 - 16h30
URGENCES en dehors des heures de travail, soir et week-end	Astreinte au numéro de téléphone de la loge	

VOTRE ANTENNE
ANTENNE DU MONT VALERIEN
30, allée des Damades
01 47 24 18 00

PERMANENCES EN LOGE DES GARDIEN·NES

Comme vous en avez été informé·es dans le Cité News de décembre 2022, les présences en loge de vos premiers interlocuteurs sont confortées et harmonisées depuis le 1^{er} janvier 2023

Dans l'affiche ci-dessous, retrouvez à nouveau ces informations. Continuellement joignables durant leurs horaires de travail, vous pouvez aussi les contacter directement à leur loge lors de ces permanences quotidiennes. Un temps d'accueil dédié aux locataires.

BOUCLIER TARIFAIRE RECONDUIT

Si les logements HLM n'avaient pas initialement été retenus dans le bouclier tarifaire sur le gaz décidé par le Gouvernement, la mobilisation engagée avait permis d'inverser la tendance.

Et, un décret vient de paraître, reconduisant le bouclier tarifaire pour 2023, l'étendant même à l'électricité, aux charges relatives aux parties communes. Une bonne nouvelle, à croiser aux prochaines annonces gouvernementales sur le prix retenu pour ce bouclier 2023 ... Des précisions sur lesquelles nous ne manquerons pas de revenir dans nos prochaines publications.

CONTRAINTE ET MOBILISÉE FACE AUX DIFFICULTÉS

L'année qui s'ouvre sera capitale pour l'avenir du mouvement HLM. Les incertitudes sur l'accompagnement de l'État dans la politique du logement social complexifient les perspectives, rendent flou l'avenir pour les bailleurs sociaux et leurs locataires. Malgré les doutes, Nanterre Coop' Habitat continue d'agir au quotidien.



La semaine dernière, l'annonce de l'augmentation du taux du livret A (à 3 %) jetait encore plus le trouble pour ces prochaines années. À cette mesure bénéfique pour les ménages épargnants, les conséquences immédiates pour les organismes de logement HLM sont fortes : c'est une augmentation drastique des charges d'intérêts qui pèse ainsi sur les finances des bailleurs. Pour l'année 2023, ce poste va doubler...

Malheureusement, cette dernière annonce n'est pas le premier coup bas porté. Maintien encore et toujours de la RLS malgré les alertes de tous les acteurs du monde HLM, aides à la pierre en berne, augmentation de la TVA, ... viennent désormais s'ajouter une inflation record, une crise énergétique ...

Face à cette situation urgente, le conseil d'administration de Nanterre Coop' Habitat a adopté, lors de sa séance du 14 décembre 2022, une motion pour tirer la

sonnette d'alarme et demander à l'État, comme à l'ensemble des institutions compétentes, la mobilisation générale pour inverser cette spirale, et donner aux organismes HLM les moyens et capacités de répondre aux attentes de leurs locataires.

“ Face à cette situation urgente, le conseil d'administration de Nanterre Coop' Habitat a adopté une motion pour tirer la sonnette d'alarme ”

C'est dans cette période, et pour mieux adapter nos organisations et méthodes de travail à cette réalité, qu'un nouveau projet d'établissement a été adopté par ce même conseil d'administration du 14 décembre. Bilan des actions conduites ces dernières années, évaluation des évolutions

attendues, définition des pistes d'amélioration indispensables, ... C'est bien le sens et l'objectif du projet d'établissement qui vient de s'écrire. L'amélioration de la relation avec les locataires, la réaffirmation de notre rôle social, les engagements pour répondre à la transition écologique, autant d'orientations principales qui ont été votées par les administrateurs et qui se retrouvent dans ce nouveau projet d'établissement « Coop' 2028 ».

Le conseil d'administration a aussi adopté un budget pour l'année 2023 qui, malgré les difficultés, consacre cette année encore l'entretien et la modernisation du patrimoine comme élément majeur des missions quotidiennes de la Coop'. Cette année, ce sont à nouveau 5 millions d'euros de travaux qui ont été votés et qui verront le jour durant l'année, que vous pouvez retrouver dans ce dossier (P.9-11).

IMPACTÉ MAIS AMBITIEUX, LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU BUDGET 2023

Cette année 2023, le budget se construit dans une période d'incertitude : absence de perspectives financières de l'État, différentes hypothèses sur de nouvelles mesures contraignantes, nouvelles dépenses liées à l'inflation. Malgré tout, les équipes financières de la Coop' ont pu établir des prévisions budgétaires sérieuses et ambitieuses.

Aussi, dans le budget 2023, plusieurs éléments notables sont portés à votre connaissance.

DOUBLEMENT DES CHARGES D'INTÉRÊT : 7.2 MILLIONS €

Le taux du livret A fait l'actualité, et son augmentation pour répondre à l'inflation subie a des conséquences immédiates pour les bailleurs sociaux. C'est en effet sur ce taux que sont indexés les intérêts des emprunts contractés. En passant de 1 à 2 % en 2022, sur une seule moitié d'année, c'était 800 000 € de charges d'intérêts supplémentaires que nous avons dû supporter l'année dernière. Avec la nouvelle augmentation à 3 %, les charges d'intérêts pour 2023 passent de 3.5 à 7.2 millions. Une charge supplémentaire particulièrement forte ...



RÉDUCTION DE LOYER DE SOLIDARITÉ MAINTENU : 3 MILLIONS €

Mesure critiquée par tous les acteurs du mouvement HLM, cette disposition de Réduction de Loyer de Solidarité (RLS), faisant peser sur les bailleurs l'augmentation (minime) des APL, est reconduite par le Gouvernement. Bien qu'elle réduise les capacités budgétaires des organismes sociaux, la RLS est maintenue et même en augmentation, soit un montant de 3 millions d'euros pour 2023.

TAUX D'INFLATION : 5-6 % SUPPLÉMENTAIRES

La flambée des prix impacte également les finances de la Coop'. Prestations diverses, coûts des matériaux, prix de l'énergie, revalorisations des marchés, ... Tous les domaines sont touchés par cette inflation conséquente, augmentant là-encore nos dépenses.

REVALORISATION DES LOYERS : + 3.5 % EN JANVIER

Comme annoncé dans le Cité Mag d'octobre, les loyers sont augmentés de 3.5 % à partir de janvier 2023. Pour faire face aux différentes mesures qui impactent lourdement les ressources de la Coop', le Conseil d'administration a été contraint de voter cette augmentation, afin de conduire les travaux d'entretien nécessaires et assurer la pérennité financière de l'organisme.





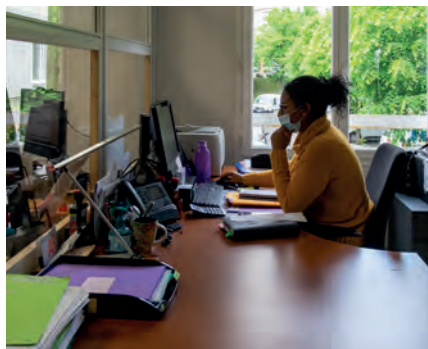
AUGMENTATION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Assurances des immeubles et des équipements en hausse, coûts divers (électricité, eau, ...) en augmentation, nouveaux travaux réglementaires (désamiantage notamment), ... L'envolée des prix comme l'augmentation de frais de service conduisent à accroître les frais courants de fonctionnement.



UN NOUVEAU SERVICE POUR RÉDUIRE LES CHARGES LOCATIVES

Comme annoncé dans nos publications successives, un nouveau service a été décidé, en concertation avec les représentant-es des locataires, pour les opérations de désengorgement (assainissement). Ce nouveau service, par une prise en charge forfaitaire et non à chaque intervention, va réduire le coût de la prestation, et donc amoindrir vos charges en la matière.



UN FUTUR ESPACE LOCATAIRE POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

Copie de bail, quittances dématérialisées, transmission de vos documents, ... Le budget 2023 a prévu une enveloppe de 200 000 € pour créer un espace locataire, et vous faciliter vos démarches grâce à la numérisation.



DE NOUVELLES RECETTES LIÉES AUX FUTURS RÉSIDENCES

Durant l'année 2023, ce sont 14 nouveaux logements qui seront livrés et commercialisés. Ainsi, ce sont des recettes supplémentaires qui seront à compter pour le budget de la Coop'. Mais des recettes plus faibles que celles prévues, qui pèsent sur le budget de l'année. La récente période pandémique avec toutes ses conséquences ont freiné nos intentions, avec des chantiers retardés et différés pour l'année 2024.

DES TRAVAUX POUR ENTREtenir ET MODERNISER LE PATRIMOINE

Plus de 5 millions d'euros pour les Grands Travaux, plus d'1 million pour l'entretien courant, 1.7 millions d'euros pour les travaux relatifs aux états des lieux, ... Cette année encore, malgré le contexte difficile, c'est un budget conséquent qui est consacré aux travaux sur le patrimoine.

Entretiens, rénovations, réhabilitations, stationnements, ... Toutes les résidences sont concernées, comme vous pouvez le constater dans les pages suivantes.

LES GRANDS TRAVAUX POUR L'ANNÉE

Comme chaque année, après les temps de concertation préalables avec les amicales de locataires, les Grands Travaux de l'année ont été actés.

Depuis deux ans, la pandémie mondiale ne nous avait pas permis de tenir les rendez-vous habituels, sur site, pour constater les besoins de travaux et retenir ensemble, avec les amicales de locataires, les interventions nécessaires.

Cette année, ce sont 4 rendez-vous, dans chaque secteur, qui ont pu avoir lieu.

A l'issue de ces échanges, en croisant les travaux identifiés avec ceux qui relèvent des obligations réglementaires du propriétaire, avec ceux prévus dans le plan de travaux pluriannuels et avec ceux émanant des remontées des antennes, les travaux ont été présentés en commission Travaux pour être actés collectivement.

Ascenseurs, façades et toitures, espaces extérieurs, parties communes, parkings, dans tous les quartiers, sur tous les besoins identifiés, les opérations sont prévues.

Retrouvez ci-après les interventions qui auront lieu cette année (la liste exhaustive sera consultable sur notre site internet

www.nanterre-coop-habitat.fr, rubrique « Les Grands Travaux »).

CONFORT DES LOGEMENTS, QUALITÉ DES PARTIES COMMUNES, DES IMPÉRATIFS QUOTIDIENS

Les résidences sont particulièrement concernées par les travaux décidés. A la fois dans les logements et aussi dans les espaces collectifs, l'entretien et la modernisation sont au programme.

- Mise en conformité des installations électriques aux Damades
- Poursuite de la mise en conformité des installations gaz à Joliot-Curie I
- Remplacement des ballons d'eau chaude aux Suisses
- Poursuite de la création d'extractions VMC à Joliot-Curie I
- Fermeture du hall d'entrée (porte électrique, contrôle d'accès, ...) à Cheval Mousse
- Réfection de la peinture et des sols des parties communes aux Pâquerettes
- Remplacement des portes de hall à André Doucet
- Remplacement du contrôle d'accès aux Fontaines
- Remplacement des luminaires de parties communes pour toutes les résidences du secteur du Centre



■

605 000 €

Confort Logement

■

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS, QUALITÉS EXTÉRIEURES, DES ATTENTIONS FORTES

Pour la Coop', votre confort ne s'arrête pas aux portes de la résidence. Pour offrir un cadre de vie satisfaisant et une tranquillité résidentielle suffisante, de nombreux travaux sont retenus.

- Modernisation et sécurisation des ascenseurs aux Muguets 1, à Agriculture, à Joliot-Curie 1, aux Carriers, aux Fontaines, aux 15 et 19 Avignon
- Réfection de l'escalier extérieur à Elysée Reclus
- Réfection du mur de l'aire de jeux à André Sabatier
- Installation d'une rampe à Félix Faure
- Création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite pour accéder à l'aire de jeux à Jean Moulin
- Création d'un espace pour les deux-roues aux Champs-Pierreux et aux Champs-aux-Melles
- Déplacement de la barrière pompier à Saint-Just
- Remplacement des portes de parking aux Fontaines
- 3^{ème} tranche des résidentialisations aux Pâquerettes
- 2^{ème} tranche des résidentialisations à Lorilleux
- 1^{ère} tranche des résidentialisations à Jean Moulin



111 500 €
Espaces extérieurs



417 000 €
Ascenseurs

88 000 €
Parkings et locaux techniques

330 000 €
Résidentialisations

FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE, LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN LIGNE DE MIRE

Si nous n'avons pas attendu la crise pour opérer le virage vers la transition écologique, la crise actuelle de l'énergie nous conduit à poursuivre les efforts engagés.

- Réfection de la toiture aux Pâquerettes (2, allée des Lilas)
- Réfection et isolation de la charpente à Berthelot
- Réfection de la toiture et isolation des combles au Lopofa
- Étanchéité de la toiture à Lorilleux
- Isolation thermique des combles à Elysée Reclus
- Reprise de la maçonnerie de la façade à Heudebert
- Réfection de l'isolation thermique extérieure de la loge gardien aux Champs-aux-Melles
- Dépose du carrelage de la façade et reprise en peinture à Lorilleux
- Raccordement de l'immeuble à la chaufferie Zilina à Paul Morin
- Installation du système Heliopac pour l'eau chaude collective à Zilina (aux 1 et 6)



“ En plus de ces Grands Travaux prévus au budget de fonctionnement, ce sont de nombreux opérations, en investissement, qui vont avoir lieu pour améliorer les performances énergétiques ”

■
605 000 €

■
Clos et couvert

■
132 000 €

■
Façades

■
600 000 €

■
Heliopac

POINT STATIONNEMENT LES RÉSIDENTIALISATIONS SE RÉPANDENT

Engagées depuis plusieurs années, les résidentialisations des stationnements de la Coop' se multiplient dans l'ensemble des quartiers de Nanterre. Avec la satisfaction au rendez-vous.

Au mois de novembre, c'était au tour de la résidence Lorilleux d'être concernée par des travaux dans le parking du 1-3, rue de Watford. Installation de clôtures et de portails motorisés, renouvellement du marquage au sol, accès contrôlés par télécommandes, création d'un parking pour les deux-roues, ... De nombreux aménagements ont vu le jour pour améliorer l'offre de stationnement.

Petit-Nanterre, Parc, Chemin-de-l'Île, Centre, Mont-Valérien, c'est bien l'ensemble des résidences, dans tous les secteurs, qui voit leurs stationnements sécurisés et modernisés. Depuis le lancement en 2018, ce sont **27** poches de stationnement qui ont connu ce type de travaux, soit **2064** emplacements. Des aménagements qui contribuent à améliorer l'offre de stationnement et le cadre de vie des locataires. Par ces travaux conduits, les véhicules-ventouses ont disparu

des emplacements, les un-es et les autres peuvent prétendre à une place au pied de leur logement, à des conditions tarifaires très profitables.

Pour 2023, les résidentialisations se poursuivront, notamment au Petit-Nanterre, dans le cadre des Grands Travaux décidés collectivement avec les amicales de locataires.



RETOUR D'EXPÉRIENCE

« C'est une très bonne chose pour le quartier » nous explique Nadine ALI, maire-adjointe déléguée au quartier du Petit-Nanterre. Depuis plus de deux ans, plusieurs résidences du secteur ont été concernées par de premières opérations de résidentialisations des parkings aériens. Pâquerettes, Jeanne-d'Arc, les habitant-es se

sont saisi-es de ces stationnements modernisés et sécurisés, avec un taux de commercialisation de plus de 95 %. « Cet engouement traduit bien les attentes importantes des résident-es. Ces aménagements ont permis d'atténuer les difficultés qui pouvaient se présenter, avec des voitures-ventouses, des squats et nuisances de ces espaces, ... Les locataires sont plus sereins d'avoir leur stationnement attiré, ils n'ont plus à rechercher une place en fonction des emplacements qui se libèrent ... » poursuit Nadine ALI. Des aménagements qui font sens, et qui vont se poursuivre encore sur les autres résidences. « Je suis même questionnée par les locataires qui n'ont pas eu encore les résidentialisations chez eux, qui attendent impatiemment que ces stationnements sécurisés arrivent », conclut Nadine ALI.

Info PRATIQUE



■ Vous souhaitez disposer d'une place de parking ?

Effectuez la demande auprès de votre gardien-ne. Celui-Ile-ci enregistre votre souhait, a connaissance des disponibilités et peut vous répondre. Il-elle sollicite ensuite le service de la Gestion locative pour établir le contrat de location qu'il faut.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN : LA COOP' ACTIVE SUR LE TERRITOIRE

Favoriser le vivre ensemble, proposer des initiatives culturelles, mémorielles et écologiques, ... Nanterre Coop' Habitat apporte sa pierre à l'édifice du développement local.

L'année 2022 a été particulièrement prolifique. Grâce à la vitalité du territoire, par les nombreux partenariats menés avec les acteurs nanterriens (associations, clubs de prévention, Régie des Quartiers, amicales de locataires), ce sont de multiples rendez-vous et chantiers qui ont pu être conduits ces derniers mois.

18 CHANTIERS RÉALISÉS POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



Éducatifs ou d'insertion, la Coop' a financé différents programmes, pour impliquer des habitant-es de la Ville (par la voie de l'insertion professionnelle et la découverte d'univers professionnels), pour un montant de 50 000 €.

Travaux manuels, campagnes de sensibilisations, chantiers artistiques, animations d'ateliers, ... À l'occasion des 9 chantiers d'insertion et des 9 chantiers éducatifs, les jeunes générations nanterriennes, aux côtés du GAO, des 4 Chemins ou de la Régie des Quartiers, étaient présentes et en mouvement dans tous les secteurs de Nanterre.



6 PROJETS POUR LE VIVRE-ENSEMBLE

Fresque de graffiti aux Damades, projet mémoriel sur l'espace public avec la compagnie K-THA à Berthelot, souvenirs du Chemin-de-l'Île avec l'association L'Épopée, place de la nature avec le verger des Glycines, fête de Noël au Petit-Nanterre et de l'Hiver au Chemin-de-l'Île, de nombreuses initiatives variées ont été proposées durant l'année, pour un budget de plus de 50 000 €.

2023, ÇA CONTINUE

L'année qui s'ouvre verra les initiatives se poursuivre en faveur du vivre-ensemble et de l'amélioration du cadre de vie.



Dès à présent, un chantier éducatif est prévu pour le verger des Glycines, avec une fresque artistique à venir et l'équipement du lieu. Dans tous les secteurs, des opérations de sensibilisation auront lieu autour des bons comportements pour une qualité résidentielle (jets par les fenêtres, actions contre les nuisibles, ...).

A Université, une sensibilisation sur le tri sélectif se mènera. Au Mont-Valérien, un chantier éducatif de nettoyage est programmé. Aux Damades, l'installation du GAO dans son local sera accompagnée d'ateliers et d'animations. Les chantiers d'insertion, pour conduire des travaux d'amélioration du cadre de vie seront nombreux : Berthelot, Joliot-Curie, Champs-aux-Melles, Glycines, Decour, ..., l'entretien, le sur-entretien, la réfection de peintures ou de sols, se feront dans tous les quartiers.

Et, le Fonds de Soutien aux Initiatives Locales (FSIL) se poursuit : après les rendez-vous de la fin de l'année (jardin musical à Fernand Léger ; vide-greniers à Watford), deux projets sont retenus pour voir le jour courant 2023 : les équipements dans le jardin des Champ-aux-Melles et des initiatives de valorisation du quartier à travers « L'Arche de Picasso ».

“ La Coop' est fortement investie sur le territoire, appuie Alexandre Leiserowicz, directeur de la Proximité et Qualité de service, avec un poste en charge du Développement Social et Urbain, qui témoigne bien de notre volonté d'être au plus près des acteurs de terrain, de proposer aux locataires, avec le concours des associations, d'être des acteurs actifs engagés dans le cadre de vie. Toutes ces initiatives, fortement soutenues par la Ville de Nanterre, irriguent tous les quartiers, en allant au-delà des seuls périmètres des "quartiers politique

JACQUELINE GRIMAULT

LA MÉMOIRE DE ROBESPIERRE AU CŒUR

« *Il est formidable Max* » nous répète à plusieurs reprises Jacqueline Grimault. Passionnée de Maximilien Robespierre, cette locataire historique des tours Aillaud publie son ouvrage « *Robespierre à Paris, en dehors des sentiers battus* », disponible chez les libraires depuis la fin de l'année 2022.

« *J'ai toujours été une passionnée de Robespierre, se remémore Jacqueline. Je me souviens qu'en classe de première, mon professeur d'histoire nous racontait son parcours, en revenant sur les épisodes de la Terreur, en dépeignant un terrible dictateur sanguinaire. Très tôt, notamment en raison de mes références idéologiques, j'ai découvert une autre vision de Maximilien, et pendant de longues années, j'ai lu, recherché, analysé ce qu'il s'était passé réellement durant cette période révolutionnaire. Et tout ce que j'ai pu trouver m'a renforcée dans mon intention de déconstruire un discours récurrent, critiquant sans fondement ce personnage de l'Histoire de France* ».

C'est effectivement un travail de plus de 20 ans qui aboutit aujourd'hui à travers cet ouvrage. Bien aidée par son époux, Jacqueline Grimault, installée dans le quartier du Parc Sud depuis 46 ans, a conduit ses recherches avec la même minutie et le sérieux que durant sa carrière d'institutrice. D'abord à l'école Jules Ferry, puis aux Pâquerettes, c'est à l'école Michelet d'Asnières que Mme Grimault exercera durant de nombreuses années. « *À travers mon ouvrage, il me semble intéressant et surtout nécessaire de revenir véritablement, objectivement, sur ces faits historiques et pouvoir transmettre une mémoire véritable et analysée* ».

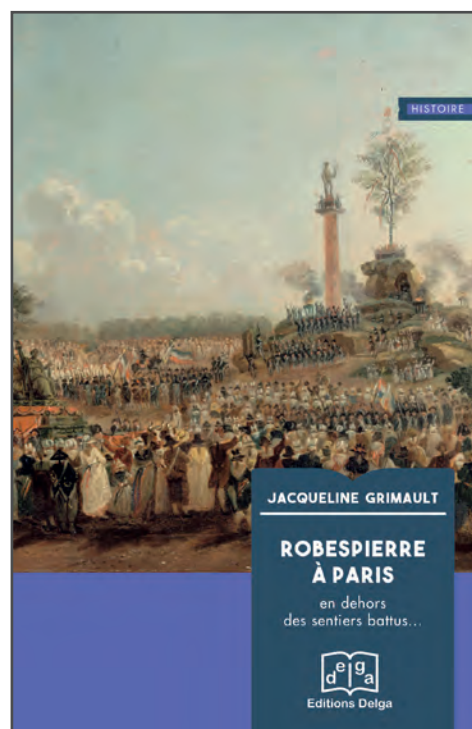
Dans une période où les "fake news" font l'actualité, dans ce même souci de transmission qu'elle portait à l'égard de ses élèves, Jacqueline effectue un retour sur le parcours politique de Robespierre à Paris. « *J'ai constaté trop de contrevérités développées dans la*

presse, même dans les manuels scolaires, ... Ces vingt années de lectures et de vérifications m'ont permis de réaliser cet ouvrage.

Sa défense permanente des intérêts du peuple face au capitalisme naissant, autant de valeurs partagées personnellement qu'il me semblait nécessaire de réaffirmer, en mettant à mal toutes ces contrevérités » nous raconte Jacqueline Grimault.

“ **Et tout ce que j'ai pu trouver m'a renforcée dans mon intention de déconstruire un discours récurrent, critiquant sans fondement ce personnage de l'Histoire de France** ”

« *C'est une mission que j'avais à remplir* » conclut Jacqueline. Une mission bien exécutée, pour cette écrivaine du 19^{ème} étage des Tours Aillaud.





Mesdames et messieurs les locataires,

La CNL ainsi que nous-mêmes, **Nadine VILLIN** et **Joseph RIDOLFI**, tenons avant tout, à vous souhaiter une belle et heureuse année 2023 à vous et à vos proches. Nous espérons qu'elle puisse vous apporter de la joie, du bonheur, de beaux espoirs et qu'elle puisse vous garder en excellente santé.

Par ailleurs, nous vous remercions sincèrement de nous avoir à nouveau fait confiance en choisissant à nouveau notre candidature, pour défendre vos intérêts et porter vos voix auprès de notre bailleur Nanterre Coop' Habitat.


L'année passée, beaucoup d'entre vous, nous ont interpellés pour exprimer leur désarroi quant à la communication et le traitement des dossiers par NCH : absence de réponses aux courriers (même recommandés), absence de réponses aux mails ou si peu. Quant à la plateforme téléphonique qui devait faciliter le traitement des appels, on s'aperçoit que les messages ne sont pas réorientés !

On nous ventait une réorganisation des services, nous constatons une désorganisation collective !

Aussi nous réclamons l'ouverture du siège de 4 demi-journées supplémentaires. Nous demandons que les relations locataires/bailleurs se rétablissent d'urgence ! **Cela doit cesser !**

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT

Conseil Local de Nanterre
66, rue des Amandiers
92000 Nanterre

 01.47.21.60.99 - 06.01.79.44.23

 lacnl-nanterre@gmail.com

 www.cnl-nanterre.com

Enfin, si vous avez besoin d'un représentant de locataires, si vous rencontrez des problèmes, si avez des questions, vous pouvez contacter la CNL. Nous sommes à vos côtés.

Prenez soin de vous et à très bientôt !

Joseph Ridolfi et **Nadine Villin**
Administrateurs NCH



DAL-HLM NANTERRE

LA PRISON POUR LES SQUATTEURS ET LES LOCATAIRES EN IMPAYES DE LOYER !

En 2017, Emmanuel Macron avait promis que bientôt plus personne ne coucherait dehors. Il y a bien eu quelques mesures d'hébergement d'urgence qui ont très légèrement amélioré la situation des sans-abri.

Mais aucun de ses ministres du logement n'a pris les mesures structurelles capables de résorber ce fléau social. La construction de logements sociaux continue de baisser ! La crise s'aggrave !

Les mal-logés sont toujours mal-barrés !

Et comme si cela ne suffisait pas, l'Assemblée Nationale vient de voter le 2 décembre une loi qui menace de prison ou d'amendes exorbitantes les squatteurs et les locataires en impayés de loyer !

Derrière le député Guillaume Kasbarian, il y a la plupart des macronistes, toute la droite et toute l'extrême-droite.

A son tour, le Sénat doit délibérer sous peu.


Comme toujours, le prétexte pour jeter à la rue ou en taule des gens, dont très souvent des familles, ce sont les petits propriétaires qui n'auraient que ces loyers pour vivre et qui seraient dépouillés de leurs maigres revenus par ces « affreux délinquants »...

Les 2/3 des propriétaires ne possèderaient qu'un seul logement. C'est possible, mais on les met en avant pour cacher ceux qui en ont des centaines, dont beaucoup laissés vides pendant des années par incurie ou pour spéculer. Plus que jamais le droit de propriété prime sur le droit au logement.

Pour qu'il n'y ait plus de squatteurs et de locataires en impayés de loyer, il faut qu'il y ait beaucoup plus de logements sociaux et que les loyers soient accessibles à tous.

Une manifestation est prévue le 28 janvier pour dénoncer cette criminalisation des plus pauvres.

DAL HLM

 oph-nanterre@dalhlm.org

Nouvelles du Comité DAL-HLM de Nanterre

Par manque de forces, notre Comité n'a pas pu être présent aux dernières élections des représentants des locataires. Toutefois, en application des statuts de la Coopérative, l'administrateur du DAL élu lors des élections de 2021 siégera au Conseil d'Administration jusqu'en juin 2023.

Et nous continuerons à participer activement aux Conseils de Concertation Locative.

PROCHAINES PERMANENCES DU COMITÉ DAL-HLM :

Les **lundis** 6 février, 6 mars et 3 avril à 18h30

11, allée des Demoiselles d'Avignon, salle du rez-de-chaussée.



BONNE ANNÉE

2023